

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *jeudi 2 juin 2016* à 19h00 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteau et Julie Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE:

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance spéciale.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-06-104

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du règlement 148-2016 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et permettre les usages Commerce I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01 ;
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU RÈGLEMENT 148-2016 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et permettre les usages Commerce I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage 060-2006;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné par la conseillère Julie Gagnon lors de la séance régulière du 9 mai 2016;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 9 mai 2016;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le mercredi 18 mai 2016, à 18h, à la salle du conseil, situé au 26, rue Ally;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement, sans modification au premier, a été adopté lors de la séance spéciale du 19 mai 2016;

CONSIDÉRANT que les citoyens, concernés par ce changement, avaient jusqu'au 1^{er} juin 2016 à 12h00 pour se prévaloir d'une demande de participation à un référendum;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande valide n'a été reçue des zones P-01, R-02, HC-04 et HC-08 et que des demandes valides ont été reçues des zones HC-01 et HC-09;

CONSIDÉRANT que le règlement 148-2016 devra être approuvé par les personnes habiles à voter des zones P-01, HC-01 et HC-09, conformément au cinquième alinéa de l'article 136.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'une tenue de registre aura lieu pour les personnes habiles à voter des zones P-01, HC-01 et HC-09, le mardi 21 juin 2016 de 9h à 19h au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

2016-06-105

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents, d'adopter le *Règlement 148-2016* portant le titre « *Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et de permettre les usages Commerce I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01* ».

Il est entendu que ce règlement ne pourra entrer en vigueur qu'après avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Les conseillers prennent le vote.

Pour l'adoption : Denise Descôteaux (proposateur)

Michel Bélisle (secondateur)

Jean-Christophe Proulx

Julie Gagnon

Contre l'adoption : Marcel Lavoie

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons l'assemblée.

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-06-106

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19h03.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale